

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 07 juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                    Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés                    Messieurs Olivier LECORVAISIER (pouvoir donné à Eric TOULGOAT), Jean-Louis SENECHAU, Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT)

Mesdames Isabelle POULAIN-COLANI (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Françoise HURSON (pouvoir donné à Amandine ANDRE)

Secrétaire                            Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire            Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n° 2021-72**

**REALISATION D'UN PROJET DE SANTE – CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE**

Rapporteur :                    Sylvie Guignard, Adjointe à la Cohésion Sociale, à la Santé et à la Dynamique Citoyenne

Par délibération n° 2021-37 du 27 avril 2021, vous avez validé la démarche de l'élaboration d'un projet de santé, qui est une phase obligatoire demandée par l'Agence Régionale de Santé, en vue de la création d'un centre de santé.

A cette fin, deux cabinets ont été consultés, à savoir, « Hippocrate » et « La Fabrique des Centres de Santé ». Ces deux cabinets sont référencés par l'ARS. Le choix a été arrêté sur la « Fabrique des Centres de Santé ».

Ce cabinet de consultants commencera à travailler sur le projet au cours du mois de juillet.

Des rencontres avec les élus et les services auront lieu. Il est donc nécessaire de procéder à la création d'un comité de pilotage selon les modalités suivantes :

- Elus (7)
  - Richard HAAS, Sylvie GUIGNARD, Guillaume HAMON, Isabelle POULAIN-COLANI
  - 1 conseiller municipal de la majorité
  - 1 conseiller municipal de l'opposition
  - 1 conseiller municipal de la minorité

- Services
- Le Directeur Général des Services
- Le Directeur du CCAS.
- Un ou des responsables de service suivant les thématiques abordées : finances, bâtiment, personnel...

Aussi, **je vous propose** :

- de vous prononcer favorablement sur la création de ce comité qui sera installé au cours du mois de septembre prochain ;
- et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

**A l'issue des échanges, sont élus dans le COPIL « élaboration d'un projet de santé » :**

- **Conseiller Municipal de la majorité : sera désigné ultérieurement**
- **Conseiller Municipal de l'opposition : Valérie TRAISSAC**
- **Conseil Municipal de la minorité : Christophe MINAUD**

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.**